

Aux opérateurs alternatifs

Consultation publique du 1^{er} juillet 2014 relative à l'offre de référence RIO (Reference Interconnect Offer) modifiée.

Par la présente j'ai l'honneur de vous informer que l'Entreprise des Postes et Télécommunications vient de publier sur son site Internet une version modifiée de son offre de référence RIO (Reference Interconnect Offer) à titre de communication et invite le marché à lui faire parvenir ses commentaires en relation avec les modifications proposées.

Les modifications de cette nouvelle version RIO tiennent compte des changements majeurs suivants :

1. Demi-circuits, chapitre 8 et annexe 6 :

La modification consiste essentiellement en la suppression des profils suivants des demi-circuits :

64 kbit/s	128 kbit/s	256 kbit/s	512 kbit/s	1024 kbit/s	34 Mbit/s
-----------	------------	------------	------------	-------------	-----------

Ces modifications deviennent nécessaires du fait que la technologie SDH/PDH est en "fin de vie", que la demande pour ces types de circuits a fortement diminué et que les fournisseurs ne proposent plus d'équipements TDM dans leurs gammes respectives.

Les profils 2048 kbit/s et 155 Mbit/s restent cependant toujours disponibles. Ces changements ne concernent que les nouvelles commandes. Les circuits et services existants ne sont pas affectés par cette modification et peuvent rester en service.

2. Carrier Pre-Selection (CPS) chapitre 5.7

Du fait des contraintes techniques de la plateforme VoIP, l'activation du CPS devra dorénavant se faire en bloc pour tous les numéros associés à un raccordement téléphonique. Une activation par numéro de téléphone individuel ne sera plus possible. Ces changements sont repris dans le chapitre 5.7 de la RIO.

Outre ces modifications, quelques changements mineurs, à savoir la modification de l'adresse Internet de POST Technologies et l'adaptation du mode de facturation pour services de transit (chapitre 7) pour tenir compte de l'approche effectivement utilisée par les opérateurs, ont également été intégrés dans cette nouvelle version de l'offre RIO.

La consultation relative à cette offre modifiée s'étend du 1er juillet 2014 au 15 août 2014.

L'Entreprise des Postes et Télécommunications invite toutes les parties intéressées à adresser leurs commentaires et réactions au sujet du document en consultation avant le 15 août 2014

par courrier électronique à l'adresse suivante : regulatory-telecoms@post.lu

par courrier postal à : POST Technologies
Département Développement et Vente en Gros de Produits
L-2999 Luxembourg

Pour les besoins de la présente démarche, il est rappelé que dans les contributions une distinction peut être faite entre des parties confidentielles et des parties non confidentielles. Les répondants sont invités à identifier clairement les éléments confidentiels de leur contribution.

Les réponses reçues seront publiées sur le site Internet de POST Technologies dans le respect du secret d'affaires. Les parties identifiées comme confidentielles ne seront pas rendues publiques. Parallèlement, l'ensemble des contributions, y compris les parties confidentielles, seront communiquées à l'Institut Luxembourgeois de Régulation.

Gaston Bohnenberger
Directeur